

CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chippis est convoquée le

Jeudi 13 février 2025 à 19 h 30 à la salle de gymnastique de Chippis

avec, à l'ordre du jour, les points suivants :

- 1. Lecture et approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 11.06.2024
- 2. Présentation des variantes pour la réfection de la rue des Clives et des crédits d'engagement correspondants
- 3. Choix de la variante de réfection de la rue des Clives
- 4. Approbation du crédit d'engagement pour la Rue des Clives
- 5. Présentation du plan financier 2025 2028
- 6. Présentation du budget 2025
- 7. Approbation du budget 2025
- 8. Présentation des investissements prévus à la Step de Noës et demande de cautionnement
- 9. Approbation du cautionnement pour financer le projet STEP III

10. Divers

Nous vous invitons à prendre part à cette assemblée primaire et vous informons que, conformément à l'art. 14 al. 2bis de la Loi sur les Communes (LCo) en vigueur depuis le 1^{er} mai 2021, les informations et les documents relatifs aux objets soumis au vote de l'assemblée peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE